

**REGLEMENT DU JEU EUROPE 1  
LES ENFANTS D'EUROPE 1  
Saison radiophonique 2024/2025  
ADDITIF N°42**

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 09 juin 2025 au 13 juin 2025.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

**Inscription : au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).**

1 Session de jeu par jour vers 7h25.

Pour s'inscrire à une Session de jeu, chaque participant est invité :

- A envoyer 1 sms avec le code **THALASSO**, annoncé à l'antenne.
- Si le participant envoie le bon code celui-ci reçoit ensuite un message retour de Europe 1 l'invitant à répondre à une question avec plusieurs propositions de réponse suivi de ses Coordonnées (nom et numéro de téléphone) afin de valider sa participation au tirage au sort.

**Le nombre maximum de participation autorisée pour chaque Session de jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation.**

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant est tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte la dotation « **séjour Ile de la Lagune** » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- **1 lot « 1 séjour de 2 (deux) nuits pour 2 personnes à l'Hôtel \*\*\*\*\* « Ile de la Lagune » à Saint-Cyprien (66750) + 1 (un) abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 979 (neuf cent soixante-dix-neuf) euros

Le séjour comprend :

- L'hébergement pendant 2 (deux) nuits pour 2 personnes en chambre double à l'Hôtel \*\*\*\*\* « *Ile de la Lagune* » à Saint-Cyprien (66750) ;
- les petits déjeuners ;
- 2 (deux) soins d'hydrothérapie par personne.

**Le séjour est valable jusqu'au 30 juin 2026 - hors périodes de vacances scolaires (toutes zones confondues) et jours fériés et selon les disponibilités.**

**Le gagnant devra impérativement être majeur.**

Le gagnant et son accompagnateur s'engagent à respecter les éventuelles conditions d'accès aux sites liées au contexte sanitaire ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du séjour.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. Le gagnant et son accompagnateur devront prendre en charge les transports aller/retour entre leur(s) domicile(s) et l'hôtel.

- ⇒ **4 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.